

CONSEIL DE COMMUNAUTE du 25 juin 2004

PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 27

Quorum de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/06/04

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/06/04

La séance est ouverte

Le 25 juin de l'année deux mille quatre à 19 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)		B. DARRIET à/c 19 h 50		LEMIRE Jean André (Vice-Président)		R. GONZALEZ à/c 19 h 35	
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)		N. CHENNA à/c 19 h 35		THERON Pierre Jean (Vice-Président)	X		
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		M. BOURROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel			X	MARTIN Benoit	X		
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain			X
CAULE Jean Michel	X			NARDI Philippe		C. GRENIER	
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien			X
DANNE Philippe		M. TALABOT		PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		D. CONSTANT		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie		M. DUFRANC		POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc			X	RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		B. MARTIN	
FAUGERE Michel		C. TAMARELLE		SAUZEAU Jacky	X		
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier			X
GACHET Jean Michel		P.J . THERON		TARRIDE Francis		J.G FOUSSIER	
GARBAY Dominique	X			VIDAL Pierre	X		
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame SECCO est élue secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 09 avril 2004 est adopté à l'unanimité

Compte-rendu synthétique des décisions

Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu

le 25 juin 2004

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2004/40	Communication de documents administratifs - modalités	Adopté à l'unanimité
2004/41	Acte constitutif d'une régie de recettes - droit de photocopies	Adopté à l'unanimité
2004/42	Approbation de la charte de développement du Pays des Graves et des Landes de Cernès et de son périmètre	Adopté à l'unanimité
2004/43	Marché de collecte et traitement des déchets verts et encombrants - lancement de la procédure	Adopté à l'unanimité
2004/44	Marché de collecte, transport et tri des déchets des ménages - lancement de la procédure	Adopté à l'unanimité
2004/45	Aide à l'immobilier d'entreprise : Le Petit Basque	Adopté à l'unanimité
2004/46	Promesse synallagmatique de vente à la Société IDEA d'une parcelle sur le Site Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2004/47	Promesse synallagmatique de vente à la Société GEOLOC SYSTEMS d'une parcelle sur le Site Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2004/48	Promesse synallagmatique de vente à la Société DAT INVESTISSEMENTS d'une parcelle sur le Site Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2004/49	Promesse synallagmatique de vente à la Société MAPRECOS d'une parcelle sur le Site Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2004/50	Promesse synallagmatique de vente à la Société SOVIVINS - modification de la parcelle cadastrale	Adopté à l'unanimité
2004/51	Mise en place d'un point d'information touristique à Castres Gironde	Adopté à l'unanimité

2004/52	Acquisition d'un bâtiment à destination de l'Office de Tourisme communautaire	Adopté à l'unanimité
2004/53	Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux du bâtiment destiné à l'Office de Tourisme communautaire - lancement de la procédure	Adopté à l'unanimité
2004/54	Convention entre la Communauté de Communes de Montesquieu et l'Office de Tourisme des Graves de Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2004/55	Nomination des délégués communautaires au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme	Adopté à l'unanimité
2004/56	Mise à l'étude des chemins de randonnée - délibération de principe	Adopté à l'unanimité
2004/57	Mission Locale - attribution d'une subvention	Adopté à l'unanimité
2004/58	Subventions aux associations	Adopté à l'unanimité

Compte-rendu analytique

2004/40 - Communication de documents administratifs - modalités

Rapporteur : Monsieur le Président

L'objet de cette délibération est de pouvoir faire payer les photocopies et documents, notamment aux entreprises lors de la passation de marchés.

Celle-ci s'appliquera à compter du 01^{er} juillet 2004.

Adopté à l'unanimité

2004/41 - Acte constitutif d'une régie de recettes - droit de photocopies

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Cette délibération vient en parallèle de la précédente, dans la mesure où la mise en place d'une régie est nécessaire pour la perception des droits de photocopies.

Adopté à l'unanimité

2004/42 - Approbation de la charte de développement du Pays des Graves et des Landes de Cernès et de son périmètre

Rapporteur : Monsieur FATH

La démarche de constitution d'un Pays a avancé d'une étape supplémentaire. En effet, depuis quelques mois, les réunions préparatoires à la création officielle du pays se multiplient : des réunions thématiques préfigurant la mise en place du Conseil de développement ont eu lieu dans chacun des territoires du Pays. D'autre part, les partenaires consulaires sont également associés à la démarche, de manière à ce qu'ils puissent apporter leur réflexion à cette charte.

Il s'agit donc de prendre acte d'un certain nombre de travaux qui sont venus enrichir le projet de Charte de Pays.

Le périmètre semble connu par l'ensemble des partenaires, et concerne les Communautés de communes de Cestas - Canéjan, de Montesquieu, du Pays Paroupian, les communes de Martignas et Saint Jean d'Ilac.

Celui-ci a été soumis à l'approbation du Préfet, qui doit lui-même consulter la Région et le Département.

Lorsque les procédures de reconnaissance du Préfet seront faites, il faudra mettre en place une structure qui pourrait être un Syndicat Mixte de Pays.

Monsieur FATH rappelle l'intérêt d'entrer dans une procédure de pays, afin d'accéder à des subventions bonifiées de la part du Conseil Général, du Conseil Régional et également de l'Europe.

Un certain nombre d'actions prévues au budget 2004 pourraient bénéficier de financements au titre du Pays.

Monsieur THERON souhaite réagir sur cette présentation. En effet, s'il est en accord avec Monsieur FATH sur le fond et sur les financements, il est gêné sur la forme. Il pense qu'il est important que la Communauté de Communes de Montesquieu ait une corrélation avec ses voisins. Or, il estime que l'on aurait dû inciter plus la Communauté de communes de Podensac à se joindre au Pays.

Il trouve dommageable que l'on ait pas réussi à convaincre nos partenaires de Podensac et de Langon de nous rejoindre. Il estime que l'historique du territoire n'est pas respecté.

Il souhaite les inviter à participer à une réunion à la Communauté de Communes de Montesquieu.

Monsieur FATH répond à nouveau à cette question qui lui avait déjà été posée. En effet, la Communauté de Communes de Montesquieu a invité à plusieurs reprises le canton de Podensac à se joindre à cette démarche de pays, sans réponse.

Monsieur FATH a rencontré le Conseiller Général du canton de Podensac qui lui a indiqué ne pas être intéressé par la participation à ce pays et qui a préféré se tourner vers Langon.

Monsieur THERON souhaite rencontrer le Préfet pour lui soumettre ce problème et faire en sorte que l'Etat les oblige à nous rejoindre.

Monsieur le Président doute que l'Etat ne prenne cette décision. Il a déjà rencontré le Préfet, pour lui faire part de ce souci.

Cependant, il estime qu'il serait irresponsable d'attendre indéfiniment et de se priver ainsi des avantages offerts par le Pays.

La possibilité reste offerte d'intégrer le canton de Podensac à la démarche de Pays s'il le souhaite ultérieurement.

Monsieur DUFRANC pense que la démarche adoptée est la bonne et qu'il faut avancer. Il pense que les acteurs économiques auront un rôle fort à jouer.

Il souhaite avoir des indications plus précises sur le Conseil de développement.

Monsieur FATH répond que des personnes ont été contactées par secteur, et que cette instance est appelée à se développer. Un représentant de chaque chambre consulaire fera partie du Conseil de développement.

Adopté à l'unanimité

**2004/43 - Marché de collecte et traitement des déchets verts et encombrants -
lancement de la procédure**

Rapporteur : Monsieur le Président

Le contrat actuel entre la Communauté de Communes de Montesquieu et la société ONYX arrive à expiration le 31 décembre 2004, et il convient de le relancer.

Le marché serait relancé pour un an, afin de se donner le temps de réfléchir à la pérennisation ou non de ce service.

Adopté à l'unanimité

**2004/44 - Marché de collecte, transport et tri des déchets des ménages -
lancement de la procédure**

Rapporteur : Monsieur le Président

Le dernier contrat arrive à expiration le 03 février 2005. La commission a travaillé à ce marché, qui se décompose en trois lots :

- la collecte et le transport des ordures résiduelles et recyclables propres et secs,
- la collecte et le transport du verre,
- le tri des recyclages propres et secs issus de la collecte sélective.

Adopté à l'unanimité

En outre, Monsieur le Président souhaite remercier l'ensemble du personnel de la Communauté de Communes de Montesquieu pour l'organisation des Recyclades, les 18 et 19 juin 2004.

Il souhaite également remercier les services techniques des communes pour leur appui logistique.

2004/45 - Aide à l'immobilier d'entreprise : Le Petit Basque

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

La société Le Petit Basque est installée à la zone d'activités de La Prade et envisage une extension de son bâtiment. C'est une entreprise produisant des produits lactés.

L'extension envisagée a une incidence financière de 2 800 000 € sur lesquels le maximum d'aides publiques est plafonné à 137 000 €.

En application de la délibération d'avril 2003, la Communauté de Communes de Montesquieu participe à l'instruction des dossiers.

Le montant de la participation proposé est de 7 000 €.

Adopté à l'unanimité

2004/46 - Promesse synallagmatique de vente à la Société IDEA d'une parcelle sur le Site Montesquieu

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

La société IDEA est implantée sur le site Montesquieu. Elle est issue de la pépinière et travaille dans les tests de produits cosmétiques.

Elle souhaite acquérir un terrain afin de réaliser une extension de son bâtiment.

Adopté à l'unanimité

2004/47 - Promesse synallagmatique de vente à la Société GEOLOC SYSTEMS d'une parcelle sur le Site Montesquieu

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

Cette société souhaite s'implanter à l'extrémité de la voie aménagée du Site Montesquieu.

Elle travaille dans le domaine de la cartographie. C'est une petite société d'environ 10 salariés.

Adopté à l'unanimité

2004/48 - Promesse synallagmatique de vente à la Société DAT INVESTISSEMENTS d'une parcelle sur le Site Montesquieu

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

Il s'agit d'une société regroupant cinq sociétés mettant en commun un certain nombre de services.

L'installation permettrait un regroupement des sociétés actuellement situées sur des sites différents.

Adopté à l'unanimité

2004/49 - Promesse synallagmatique de vente à la Société MAPRECOS d'une parcelle sur le Site Montesquieu

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

Cette société vient de La Brède. Elle souhaite s'étendre et donc acquérir un terrain sur le site. Elle travaille dans la cosmétologie.

Adopté à l'unanimité

2004/50 - Promesse synallagmatique de vente à la Société SOVIVINS - modification de la parcelle cadastrale

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

Il s'agit de modifier la parcelle cadastrale du terrain vendu.

Adopté à l'unanimité

Monsieur CLAVERIE note qu'au fur et à mesure de ces délibérations de vente de terrains, cela permet de diminuer d'autant les sommes dues au Conseil Général pour le transfert du site Montesquieu. Ceci atteste du dynamisme de la commission et du personnel.

2004/51 - Mise en place d'un point d'information touristique à Castres Gironde

Rapporteur : Monsieur THERON

Monsieur THERON remercie Mademoiselle CROZON pour le travail effectué depuis deux ans au sein de la commission.

La commission réfléchit sur la mise en place de points I, en mettant en évidence que ceux de Léognan et de La Brède connaissent une fréquentation exceptionnelle et étaient indispensables.

Il semble judicieux de répartir les touristes sur l'ensemble du canton et sur proposition de Monsieur le Maire de Castres Gironde, un point I sera implanté sur le bord de la RN 113.

Ce point I sera destiné à orienter les touristes sur le sud ouest du canton. Un agent saisonnier animera ce point durant l'été.

Monsieur DUFRANC se réjouit de l'installation de ce point I et constate que la Communauté de Communes de Montesquieu prend en charge son installation.

Il souhaite que l'on réfléchisse à une indemnisation de la commune de La Brède, qui supporte la charge financière du point I de La Brède.

Monsieur le Président lui propose de nous saisir par écrit de ses souhaits, afin que la commission puisse l'examiner.

Adopté à l'unanimité

2004/52 - Acquisition d'un bâtiment à destination de l'Office de Tourisme communautaire

Rapporteur : Monsieur THERON

Ce bâtiment, situé au centre bourg de Martillac, accueillera l'Office de Tourisme. Il est situé dans un lieu de fréquentation du public, facile d'accès.

Il est proposé de valider l'acquisition de ce bâtiment, de manière à lancer la maîtrise d'œuvre pour les travaux dès septembre.

Monsieur le Président précise qu'une étude sur l'état général du bâtiment a été réalisée par le cabinet ECCTA, et que les résultats sont satisfaisants.

Adopté à l'unanimité

2004/53 - Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux du bâtiment destiné à l'Office de Tourisme communautaire - lancement de la procédure

Rapporteur : Monsieur THERON

Il s'agit de lancer le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation du bâtiment destiné à l'Office de Tourisme.

Adopté à l'unanimité

2004/54 - Convention entre la Communauté de Communes de Montesquieu et l'Office de Tourisme des Graves de Montesquieu

Rapporteur : Monsieur THERON

Cette convention de partenariat doit être passée car le classement en Office de Tourisme 2** implique un personnel plus professionnel.

La seconde convention concerne le versement de la subvention à l'OTGM.

Monsieur DUFRANC souligne que dans la convention est mentionnée la contribution de l'OTGM à l'organisation de manifestations. Il souhaite savoir si cela signifie que l'OTGM pourra venir en appui aux différentes associations organisatrices.

Monsieur le Président répond qu'effectivement l'OTGM a pour objectif de valoriser les diverses manifestations qui ont lieu sur le territoire.

Adopté à l'unanimité

2004/55 - Nomination des délégués communautaires au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme

Rapporteur : Monsieur le Président

Chaque commune a été sollicitée pour désigner ses représentants au Conseil d'Administration de l'OTGM.

Adopté à l'unanimité

2002/56 - Mise à l'étude des chemins de randonnée - délibération de principe

Rapporteur : Monsieur THERON

Monsieur THERON constate une volonté des habitants de remettre en état les différents chemins communaux du territoire.

Cependant, une étude doit globaliser les différentes études communales, car il est nécessaire d'avoir une corrélation.

Cette délibération permettra d'engager cette étude une fois que les communes auront arrêté le tracé sur leur territoire.

Adopté à l'unanimité

2004/57 - Mission Locale - attribution d'une subvention

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

Il s'agit de verser à la Mission Locale une subvention identique à ce qui était précédemment versé aux PAIO.

La somme n'est pas définitive, il reste à définir les critères de participation des territoires.

Adopté à l'unanimité

2004/58 - Subventions aux associations

Rapporteur : Monsieur MAYEUX

USC Léognan football : organisation d'un tournoi de football qui tournera sur plusieurs communes. La Communauté de Communes de Montesquieu a eu des garanties de pérennisation sur trois ans. Proposition : 800 €

Réserve naturelle géologique : dossier intéressant qui démontre l'intérêt de cette réserve. Le programme propose la protection des sites, l'animation pédagogique en direction des jeunes, une exposition itinérante mise à disposition, des projets de mise en valeur du patrimoine. Proposition : 3 500 €

USB Basket ball : organisation de l'Eurostar. Cette association a déjà reçu une aide communautaire en 2003. Proposition : 900 €

Télé radio des Graves : demande nouvelle. Cette association se trouve confrontée à des problèmes immobiliers. Proposition : 1 300 €

Vélo Sud Gironde : organisation du Circuit des Châteaux. Cette association a déjà été aidée l'an passé, cette manifestation se déroule très bien et atteint une envergure nationale. Proposition : 1 000 €

Comité de soutien du Mémorial de la Ferme de Richemont : il s'agit de maintenir en état ce patrimoine historique. Proposition : 1 500 €

MJC de l'Aruan : déjà subventionné l'an passé. Monsieur MAYEUX souhaite que la MJC fasse des efforts pour faire descendre cette somme au fil du temps.

Association cabanaise de jeunes sapeurs pompiers : il s'agit également d'une association brédoise. La commission a trouvé un grand intérêt à cette association qui forme de jeunes pompiers volontaires et est aidée par la commune de Cabanac et Villagrains.

Monsieur LARRUE rappelle que cette association existe depuis 1995. Elle est subventionnée par la commune ainsi que par d'autres collectivités. Monsieur LARRUE a souhaité y associer l'antenne de La Brède, qui ne dispose pas de subvention communale.

Monsieur DUFRANC précise que cette association n'a pas demandé de subvention.

Scènes buissonnières : l'année dernière, cette association n'avait pas obtenu de subvention. Cette association fédère d'autres associations. Elle réalise un festival cette année à l'Isle Saint Georges. Proposition : 1 500 €

Histoire et mémoire des Graves : organisation d'expositions ainsi que de manifestations. Elle effectue également des recherches historiques. Proposition : 600 €

Léognan athlétisme : organisation d'une manifestation sportive qui rassemble beaucoup de participants. Proposition : 1000 €

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Monsieur le Président fait lecture de la méthodologie qui sera mise en place à la Communauté de Communes de Montesquieu en application du nouveau code des marchés publics.